

COMPTE RENDU

12/09/2023

COMITE DIRECTEUR

MAISON DES SPORTS

Membres Présents

DREAN Pascal, AUTRET Pierre, DABIN Frédéric, TURAN - GUERIN Hélène-Françoise, LAMUR Denis, POIRON Raphaël, ROUSSEAU Patricia, HADE Stéphanie

Membres Excusés

CHURIN Charline, PINEAU Joël, DELCAMBRE David, Ludovic ANGRAND

Membres Absents

ORDRE DU JOUR

- *Prépa AG et calendrier de travail*
- *Point sur statut et règlement intérieur*
- *Prépa réunion du 23/09*
- *Labellisation des compétitions clubs*
- *Questions diverses*
- *Rappel - Calendrier des réunions*
- *Tour de table des Commissions*
 - *Développement-Partenariat*
 - *Officiel-Logistique*
 - *Sportive + bilan des compétitions passées + répartition des compétitions à venir Questions diverses*

Le compte-rendu de la réunion du Comité directeur du 13/06/2023 est validé.

POINT 1 – PREPA AG ET CALENDRIER DE TRAVAIL

L'Assemblée générale du CDN44 se déroulera le 1/12/2023 à la MdS (confirmation en post réunion).

Le comité directeur devra valider les statuts et le règlement intérieur puis les différents rapports en amont. Ils

L'envoi des convocations sera à faire d'ici au 31/10/2023 avec les documents à transmettre. Aussi, chaque membre est chargé de travailler sur ces éléments avant et si possible d'ici au prochain CoDir prévu le 10/10.

L'arrêt des comptes est réalisé au 30/09/2023.

POINT 2 – POINT SUR STATUT ET REGLEMENT INTERIEUR

Le groupe de travail (Charline – Hélène – Stéphanie – Raphaël) se retrouvera pour achever le travail sur les nouveaux statuts et le nouveau règlement intérieur.

Pour le règlement intérieur (RI) : il sera prévu une annexe financière permettant de récapituler l'ensemble des éléments tarifés du CDN44 (engagements, stages, compétitions). Ce qui évitera de modifier le RI à chaque modification financière.

La date d'envoi aux clubs est fixée au 27/10, suivant la date prévue de l'AG.

POINT 3 – PREPA REUNION DU 23/09

Elle fera suite à la commission sportive du 19/09 et permettra de balayer l'ensemble du calendrier sportif.

Les présidents seront invités à participer à 9:00 et les entraîneurs à 11:15.

Hélène sollicite Charline pour organiser ensemble la collation. Raphaël publiera un message sur le site.

POINT 4 – LABELLISATION DES COMPETITIONS CLUBS

Coupe LSN 30/09/2023 : avis favorable
Présents : Fred, Charline ou Alain

Coupe Luc Ricordeau – ACN 21/10/2023 : avis favorable
Présents : Fred, Hélène, Pascal

Raphaël informe de difficultés rencontrées avec la mairie de Couëron quant à la mise à disposition du bassin et pointe le risque d'annulation de la compétition.

Meeting Maîtres ASC 2/12/2023 : avis favorable
Présents : Pascal et Pierre

Raphaël propose de travailler sur une fiche de déclaration des compétitions pour les clubs et proposera cela lors d'un prochain CoDir.

QUESTIONS DIVERSES

Pascal informe du rendez-vous annuel avec le Département de Loire-Atlantique, dans le cadre du pacte de coopération (subventionnement). Il se déroulera le 14/12/2023 et doit être préparé préalablement.

Pascal informe que le calendrier régional a été envoyé et qu'une commission sportive est prévue : Denis ou David sont sollicités. Raphaël déplore que l'accès à cette commission soit fermé aux membres élus non entraîneurs des départements, il indique que cela donne l'impression qu'on veut exclure certaines personnes et que ce serait assez regrettable si c'était le cas.

TOUR DE TABLE DES COMMISSIONS

1. COMMISSION DEVELOPPEMENT-PARTENARIAT

Pas de sujet à l'ordre du jour.

2. COMMISSION OFFICIEL ET LOGISTIQUE

Chronométrie

Pascal indique qu'il a sollicité de nouveaux devis et qu'il les enverra.

Il informe le CoDir qu'une première estimation a été faite pour le startime : 2500€ HT + 4HP à 1990€ HT

La somme globale serait d'environ 5600€.

Une demande de subventionnement sera à formaliser avec le D44 dans le cadre du Pacte de Coopération.

Officiels

Il est proposé à Charline de s'engager pleinement dans cette commission.

Un débat s'engage ensuite sur la difficulté à recruter des juges, la composition des jurys de compétition interroge suite aux départs de certains.

Denis questionne sur une réduction en nombre des jurys, Raphaël s'interroge sur le nombre de compétitions à assurer.

Frédéric rappelle qu'on a des obligations fédérales et sportives et que l'organisation des compétitions permet des rentrées financières au CDN44, par les engagements.

Comme le suggère Stéphanie, c'est le recrutement de nouveaux officiels qui fonctionnera et une montée en compétence de certains.

3. COMMISSION SPORTIVE

La prochaine Commission Sportive est prévue le 19/09/2023 à 10:00 à la MdS pour travailler sur le programme sportif départemental.

Le débat s'ouvre sur la relance de l'ETD, tentée en début d'année 2023 et qui n'a pu aboutir au regard du peu d'entraîneurs mobilisés. L'idée est d'y réfléchir à nouveau, d'élargir peut-être la commission sportive à des entraîneurs motivés. Il est noté un problème financier : en effet ce temps en plus pour les entraîneurs des clubs est à considérer comme du temps de travail. Le CDN44 pourrait assurer une redistribution aux clubs si un entraîneur y est engagé. Au club ensuite de rémunérer son salarié.

Retour sur les compétitions passées :

18/06 - Interclubs Benjamins 2023 Ancenis La Charbonnière	<i>Compétition annulée, pas assez d'engagements</i>
24/06 – Avenirs Trophée Nageurs Complet/4 Nages Nozay	<i>Voir pour une meilleure extraction des résultats</i>
25/06 - Benjamins Trophée Nageurs Complet/4 Nages Nozay	

Compétitions à venir

8/10 – Présaisons Benjamins Avenirs 3 Ancenis	Fred Hélène
15/10 – Présaisons Avenirs 1 et 2 Ancenis Carquefou	Pascal Fred Patricia

L'ordre du jour étant épuisé, la réunion s'achève à 22:45

Le Président
Pascal DREAN

Le Secrétaire
Raphaël POIRON

Réunion suivante : le mardi 10/10/2023 à 20:00
Maison des Sports